


EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 033-253306310-20211215-2021_05_05-DE

Membres en exercice : 16
Membres présents : 9
Suffrages exprimés : 13

Votes : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à quatorze heures trente,

Les membres du Comité Syndical du SMIDDEST, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, **le mercredi 15 décembre 2021 à 14h30**, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 18/11/2021

Étaient présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Jean PROU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Célia MONSEIGNE, Mr Louis CAVALEIRO, Mme Lydia HERAUD, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mr Olivier ESCOTS, Mr Philippe LABRIEUX

Étaient absents représentés : Mr Jacky BOTTON, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Pascale GOT, pouvoir à Célia MONSEIGNE, Mr Vincent BARRAUD, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Cyril PENAUD, pouvoir à Françoise DE ROFFIGNAC

Étaient excusés : Mr Stéphane LEBOT Mme Michèle SAINTOUT, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique HAMMERER, Mr Henri SABAROT, Mme Véronique FERREIRA, Mr Stéphane COTIER

Étaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Elodie LIBAUD, du département de la Charente-Maritime,

Secrétaire de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Délibération N° 2021-05-05 - Lancement d'une expertise sécurité des locaux de Blaye

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article 1 : de consulter plusieurs sociétés pour établir des devis afin d'assurer les expertises sécurité nécessaires (vérification des normes électriques...) pour les locaux de Blaye ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à en confier l'exécution à un prestataire par signature d'un contrat répondant aux besoins.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 15 décembre 2021.

La Présidente


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue du Sirois - 33390 BLAYE
05.57.42.28.76 - contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058

Françoise de Roffignac